

« Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son malheur » *Fernand Pelloutier*

La deuxième vague doit être celle des revendications ! Le 16 juin : appel à la grève dans les hôpitaux et les EHPADS !

SOMMAIRE :

P1 : Edito du secrétaire général ;

P2 : Edito suite, le SDAS FO 37 hausse le ton ;

P3 Suite P2, Premier mai l'UD FO 37 ne désarme pas !

P4 : 16 juin 2020 grève à l'hôpital !



La crise sanitaire n'a pas confiné nos revendications ! Exigeons maintenant la satisfaction de nos légitimes revendications !

Mes chers camarades,
Nous partageons une situation tout à fait extraordinaire : la situation d'urgence prorogée jusqu'au 10 juillet 2020 par le gouvernement MACRON ! Dès le début de la crise du covid19, le gouvernement s'est immédiatement saisi du caractère urgent du sanitaire pour remettre en cause les droits des salariés et ceux de leurs instances représentatives. Face à cette attaque et dans la période, l'union départementale a lancé ses forces dans l'organisation d'une manifestation intersyndicale le 27 mai pour la levée de l'état d'urgence sanitaire et pour la défense des droits sociaux, du travail et des libertés individuelles, collectives et fondamentales.

Ce premier pas du déconfinement syndical et revendicatif a été un succès puisque nous sommes retrouvés à près de 300-350 participants devant les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Nous avons particulièrement soigné les conditions d'organisation de cette manifestation alors que les réunions de groupe de plus de dix personnes sont interdites. Nous n'avons pas eu à déplorer d'incident ni d'intervention des forces de l'ordre, et c'est tant mieux. Car le gouvernement Macron continue sa politique, celle répressive des manifestations (40 soignants de l'hôpital Robert Debré verbalisés à PARIS parce qu'ils manifestaient devant leur hôpital, 3 personnes en garde à vue) et celle pudiquement

nommée « de rationalisation des coûts » à l'Hôpital. On change les noms et on continue : désormais les plans de retour à l'équilibre financier, les COPERMO n'existent plus. Les plans s'appellent désormais « plan COVID ». Les fermetures de lits continuent à l'Hôpital. La prime promise est renvoyée aux calendres. Partout, les directions disent : « la crise n'est pas finie, la sortie de la crise va prendre beaucoup de temps ». Par conséquent, chacun est prié de comprendre le message : ce qui va durer, c'est l'organisation actuelle, c'est-à-dire la fermeture

Les discours n'augmentent pas les rémunérations : prochaine mobilisation annoncée sera le 16 juin avec les hospitaliers !



Le premier pas du déconfinement syndical et revendicatif a été un succès près de 300-350 participants dans les conditions particulières de l'urgence sanitaire le 27 mai 2020. Aucun incident ni aucune intervention des forces de l'ordre n'est à déplorer. Deux prises de parole, celles de de l'UD CGT et l'UD FO 37.

des unités de soins conventionnelles... Le COVID justifie même dans certains établissements que les blocs opératoires soient totalement fermés... Et les agents qui ont quitté leurs postes, volontaires pour aider pour le COVID et recrutés en urgence à qui on avait promis un CDI ? Ils n'auront pas de titularisation. Il n'est pas prévu de changer les feuilles de route ! Tout doit se faire dans les budgets prévus ! On aurait pu penser qu'avec l'histoire de la gestion des masques on avait atteint le sommet du cynisme. Mais non, on nous prépare mieux : un discours pour les héros hospitaliers et une remise de médaille pour le 14 juillet ?... La prime... A l'hôpital personne n'y croit plus !

En même temps, comme dirait quelqu'un qu'on connaît bien, dans la plupart des secteurs du privé de la première ligne les patrons discutent, renâclent. On agite l'épouvantail de la crise : « Il faut voir, examiner le CDR, être prudent »... alors que 11763 entreprises en Indre et Loire ont bénéficié du dispositif du chômage partiel, d'un report de cotisations sociales à hauteur de 67,7 millions d'euros... Ce sont les dispositifs que nous avons bâtis, l'assurance chômage, la sécurité sociale si souvent décriées par les organisations patronales qui ont permis de juguler l'imminence de la crise économique. Et il faudrait être prudent ? Discutait l'octroi de rémunérations pour les salariés alors que des centaines de milliards d'euros sont programmés « prêts » à être utilisés pour « la relance de l'économie » pour aller finalement tout droit dans les poches des financiers du CAC 40. A cela il faudrait ajouter les licenciements par milliers qui se profilent. En Indre et Loire, selon la préfecture ce sont 2940 entreprises qui seraient en difficulté. Fatale conséquence de la crise sanitaire nous expliquera-t-on ?

Mes chers camarades, les salariés n'ont pas à faire les frais de la crise. Aussi, partout faisons valoir nos revendications. Refusons les licenciements, exigeons des revalorisations salariales.

Un mouvement d'ampleur se prépare à l'Hôpital et dans les Ehpads.

Le 16 juin un appel intersyndical à la grève et à la manifestation est lancé !

Oui, plus que jamais nous pouvons faire reculer patronat et gouvernement.

Alors en avant les syndicats FO de l'union départementale Force Ouvrière pour la satisfaction de toutes nos légitimes revendications !

A vos claviers !

Envoyez vos informations syndicales sur la boîte mail
lagazettesyndicale@gmail.com

N'oubliez pas d'adresser vos photos ou dessins

Depuis des années le SDAS FO 37, régulièrement, s'adresse au président du conseil départemental 37 afin de porter les problématiques du secteur social en matière d'évolution des emplois, de garanties des mêmes emplois, de conditions de travail et de conditions des exercices professionnels etc... La crise du covid 19 a mis en évidence l'importance de l'utilité sociale de l'action des salariés en protection sociale en général et en protection de l'enfance en particulier. Pendant la crise sanitaire, Les salariés du secteur social se sont acquittés de leurs missions dans des conditions difficiles toujours, périlleuses parfois sans protection suffisante. Il faut dire que le conseil départemental n'a pas cru bon de mettre en place un dispositif spécifique répondant aux besoins de protection et d'informations des salariés.

Vous avez bien lu, rien, nada. Dans ces conditions et en retour de mépris Le Syndicat Départemental de l'Action Sociale FO 37 fait sienne cette expression directe d'un salarié de la Protection de l'Enfance 37 et a décidé de l'adresser sous la forme d'une lettre ouverte au président du conseil départemental Jean-Gérard Pautier. Bref, y'en a marre quoi !

Pas merci, Jean-Gérard !

Jean-Gérard, on va se tutoyer. On se connaît maintenant depuis quelques années on ne va pas faire de chichi... Mais si, si, tu sais, on a déjà visité tes bureaux, à l'Hôtel du Département, même si on n'y était pas vraiment convié. On a un peu joué quand tu as décidé de reprendre nos « excès de trésoreries », destinés à effectuer des travaux pour accueillir des dizaines d'enfants dans de meilleures conditions...

On est revenu un peu plus tard, pour tenter de faire entendre nos voix face à des appels à projets qui étaient à mille lieux de la réalité du terrain... là ça y est, tu nous situes ?

Nous autres, Gueux du Social, pas soignants comme tu l'entends, où est-ce qu'on se range dans tes remerciements, dans la case « agents des services publics » ou dans celle des « professionnels du privé » ?

Peut-être bien nulle part, au vu de ce qui se passe dans le département que tu es supposé diriger, dans la mission qui t'est dévolue. Cette mission « difficile mais profondément importante sur le plan humain », selon tes propres mots, lorsque tu t'adressais à Adrien Taquet l'été dernier.

Il en pense quoi, l'humain, de ce qu'il se passe en réalité ?

L'humain est-il au courant que plus de cinquante enfants et adolescents sont en attente de placement, depuis parfois plus de 6 mois, du fait de tes appels à projet et des places que tu refuses dorénavant de financer ?

L'humain sait-il que ces enfants pourraient être placés si les Gueux du social prônant plus de moyens, avaient été écoutés ?

Les enfants en attente de leurs placements savent-ils, que des lits seraient prêts à les accueillir, si TU décidais de donner les moyens aux associations pour le faire ?

Les magistrats connaissent-ils le délai incroyable entre le placement qu'ils ordonnent, et la mise en place de ce dernier ? Entre les mises à l'abri qu'ils estiment urgentes, et la réalité de laisser des situations familiales se dégrader ?

Connais-tu, Jean-Gérard, le nombre de dossiers actuellement empilés sur les bureaux des personnes qui mènent les investigations éducatives, desquelles découlera une mesure de placement pour bien des cas ?

Tu as la télévision pourtant Jean-Gérard, tu lis même sans doute la presse, tu n'es pas sans savoir que la période de confinement n'a pas amélioré ces situations. Tu dois même te douter d'une recrudescence des nécessités de prise en charge de ces mêmes enfants à l'issue de cette pandémie. Qui l'ignore, tout le monde en a parlé. Même ceux, nombreux, qui d'habitude s'en foutent.

Alors quoi Jean-Gérard, tu t'en moques, où tu fais semblant de ne pas voir, de ne pas savoir ?

Comment tu expliques aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance que des places sont disponibles, mais que tu refuses de financer celles-ci aux associations qui gèrent les placements ? Est-ce que tu expliques aux enfants que ces places ne sont pas les leurs, qu'elles sont réservées aux enfants issus d'autres départements ?

Est-ce que tu leur dis, tiens, que ces autres départements pourront payer pour la sécurité des enfants qu'ils prennent en charge, alors que toi tu ne le peux pas ?

Mais d'ailleurs, tu ne le peux pas, ou tu ne le veux pas ? Est-ce qu'elle t'importe, cette sécurité, finalement ?

Pendant ce temps là, les associations en question, celles que tu finances, seul, ce que tu regrettes amèrement, elles s'endettent. Pendant ce temps là, elles activent les réseaux pour se maintenir à flot. Elles démarchent, oui, oui, elles démarchent pour recruter de l'enfant à placer. « Qui n'en veut de ma ...Suite P 3...

1er mai : l'UD FO 37 ne désarme pas !



Pour la journée internationale de revendications des travailleurs, l'UDFO37 déclare avec les autres UD de la région centre :

« le confinement des revendications n'est pas à l'ordre du jour et n'aura pas lieu ! »

Face à la crise sanitaire du covid 19, décevant l'UD FO37 ne pouvait pas déroger à la perpétuation de la commémoration de la journée de revendications et de solidarité internationale des travailleurs. Bien sûr il était impossible de réunir les militants dans le contexte, alors...

L'UD FO 37 a donc décidé de s'exprimer par la voix de son secrétaire général, conformément à notre tradition de prise de parole en direct depuis la chaîne Youtube ce 1er mai 2020 pour s'adresser à tous les militants ouvriers, à tous les salariés du département.

Vous pouvez retrouver in extenso le texte du secrétaire général sur le site de notre union de syndicats.

Oui mes chers camarades, le 1er mai est pour nous à Force Ouvrière l'occasion de revenir sur l'histoire du mouvement ouvrier. Depuis 1890 cette journée de revendications internationale des travailleurs (d'abord pour la journée de 8h00) a donné lieu, sans quasi discontinuer à différents modèles organisationnels de manifestations, de revendications et de solidarité ouvrière.

Et non cette journée n'est pas celle de la traditionnelle « fête du travail » comme le colportent perpétuellement les médias aux ordres et comme a voulu l'instituer le collaborateur maréchal Pétain en 1941 avec l'objectif affiché d'imposer « la concorde sociale » sorte de version antique du dialogue social cher à la CFDT.

Mes chers camarades, l'histoire repasse les plats ! Philippe Pétain en pleine guerre 1939 1945 en appelait à la concorde sociale, au renoncement de la légitime revendication ouvrière c'est-à-dire à la collaboration de classes pour dénier la lutte de classes et imposer la charte du travail. Le gouvernement Macron en appelle dans la période de la crise sanitaire à l'unité nationale. Discours nauséux de l'appel à l'effort national, glorification des personnels sacrifiés, attaque des libertés fondamentales, décidément il y a une odeur de Pétain dans ce Gouvernement Macron !

L'UD FO n'a pas renoncé, l'UD FO ne mettra pas son drapeau dans sa poche parce que revendiquer c'est être libre, c'est être indépendant et c'est notre ADN à Force Ouvrière.

Premier mai 2020: lisez la prise de parole du secrétaire général de l'UD FO 37 sur le site de l'UD.

Suite de la P2 : Le SDAS hausse le ton :

...super place dans mon super foyer ?! J'ai rien contre les enfants d'Indre-et-Loire, mais comprenez, je ne peux pas accueillir à l'œil, ça coûte un bras sinon !». Ce n'est pas de sa faute, à l'association. Un enfant, ça mange, ça s'habille, ça fait du sport, ça a besoin de soins... Et comme ça ne sait pas faire ça tout seul, ça doit être encadré par des professionnels, du petit-déjeuner au coucher, et même la nuit. Et tout ça, on le sait Jean-Gérard, ça coûte hyper cher.

Alors on va se dire les choses, Jean-Gérard. Soit tu te fous de nous, soit tu ne sais pas faire. Ce n'est même pas de la reconnaissance que l'on demande, la connaissance tout court nous suffirait à ce niveau là.

Quelle connaissance as-tu, pour refuser de financer des places résolument nécessaires ?

Quelle connaissance as-tu, pour décréter qu'après deux mois de confinement, les enfants placés du département dont TU as la présidence, ne pourront rentrer dormir chez leurs parents, alors même que le guide ministériel les y autorisait quelques jours plus tôt ?

Quelle connaissance as-tu des conditions de travail de ces Gueux du Social, de manière générale et plus particulièrement des deux mois qui viennent de s'écouler ? De la manière dont leur sécurité a été prise en charge ? Du dévouement dont ils ont fait preuve, sans applaudissement, sans prime, sans congé compensatoire, sans masque, ...?

Alors non Jean-Gérard, pas merci.

Pas merci de ne pas respecter les droits des enfants.

Pas merci d'en laisser 50 de côté sous un prétexte vaguement mercantile.

Pas merci et las, las d'essayer depuis des années de te faire comprendre les choses. D'essayer de te faire entendre que les places disponibles doivent pouvoir être remplies par ceux qui en ont besoin, là, maintenant.

Pour mettre en sécurité des enfants qui attendent.

Pour garantir le meilleur à ceux qui n'attendent plus.

Pour permettre aux associations de travailler correctement, sans fermeture, sans plan social.

Pour promettre aux salariés des conditions de travail décentes.

Pas merci de casser, de détruire, de fermer les yeux sur ce qu'il se passe vraiment.

Tu dors bien en ce moment, Jean-Gérard ?

Parce que nous autres, Gueux du Social, on a beau être fatigué, on a du mal à trouver le sommeil, quand on sait tout ça.

Avec ou sans merci.

Le Syndicat Départemental de l'Action Sociale FO 37 fait sienne cette expression directe d'un salarié de la Protection de l'Enfance 37.

Avant tout remerciement, l'urgence c'est:

Augmenter les dotations aux associations pour un accueil au niveau des besoins réellement repérés;

Promouvoir avec les présidents de Départements l'attribution d'un treizième mois, maintenant, et la revalorisation immédiate (+25%) des salaires soit sous la forme de l'augmentation de la valeur du point soit par l'évolution de l'indice des classifications ;

Permettre aux associations l'octroi immédiatement d'une prime sanitaire de 1000 euros minimum par salariés ;

Dans tous les cas, garantir par la pérennité des budgets, le maintien à 100% du salaire quel que soit la situation du salarié pendant la crise sanitaire, sans aucune contrepartie, ni présente, ni à venir ;

Les seuls remerciements n'y suffiront pas.

Mardi 16 juin 2020, appel intersyndical à la grève des hospitaliers !

TOUS les services, TOUTES et TOUS les professionnel.les, TOUS les établissements, de la santé et du secours, TOUTES et TOUS les usager.ères sont concerné.es !

Nous devons être soudé.es et uni.es. Nous refusons la division et l'opposition entre les salarié.es en fonction du lieu d'exercice.

La colère gronde dans tout le pays. Le gouvernement annonce un énième plan pour la santé après des années d'austérité budgétaire. Les primes qui nous divisent ne suffiront pas.

La crise sanitaire n'a pas confiné nos revendications et le 16 juin, soyons uni.es dans la rue pour :

- L'augmentation générale des salaires de 300 euros nets pour toutes les professions et tous les établissements et la reconnaissance des qualifications des professionnel.le.s;
- La prime covid de 1500 euros pour toutes et tous, public et privé, sans éléments discriminants;
- L'arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits et la réouverture de tous les lits fermés;
- L'embauche immédiate des personnels nécessaires et un plan de formation adapté à chaque professionnel.le;
- Le ratio 1 agent.e pour 1 résident.e dans les ehpad;
- L'annulation définitive du Copermo du CHU et des plans d'économie en cours dans les établissements;
- De réelles mesures qui garantissent l'accès, la proximité et l'égalité de prise en charge pour la population sur tout le territoire;
- L'augmentation significative des moyens financiers pour les établissements (ONDAM, et Plan de Financement de la Sécurité Sociale);
- L'arrêt du pillage de la Sécurité Sociale et son maintien fondé sur le salaire différé;
- L'arrêt de toutes dérèglementations et maintien du statut de la Fonction Publique Hospitalière et Patricien Hospitalier.



Afin de maintenir les mesures de distanciation physique et symboliser le manque de moyens : venons masqués, blouses de travail !

Mardi 16 juin 2020, TOUTES ET TOUS EN GREVE
Rassemblement à TOURS, place Jean Jaurès à 15h00
Vous les avez applaudis ? Soutenez les maintenant ! Rejoignez la manifestation

UN RAPPORT POUR ACCELERER ET ORGANISER LA PRIVATISATION DE LA SANTÉ

Selon un article de Médiapart du 01/04/2020, un rapport de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) a été commandé par le Président Macron. Ce rapport préconise-t-il l'arrêt des fermetures de lits, l'arrêt des réductions de postes, des plans de fermeture qui ont lieu dans toutes les régions de France ? Non...

Dans le rapport intitulé « Premières propositions post-Covid-19 dans le domaine de la santé », dans un vocabulaire particulièrement abscon, il est préconisé :

-que les patients en ALD devraient signer un « contrat à impact social » afin « d'éviter des coûts à la Sécurité Sociale » et les hospitalisations;

-de faire appel à la « santé numérique ». La CDC cite les plus aptes à développer cette prétendue « santé numérique » : sept cents startups, les

banques, de grands groupes de la santé privée et les Gafam (Google, Amazon...), soit les plus grosses valeurs de Wall Street. Encadrer les pratiques médicales par Wall Street, tout un programme le voici :

- rémunérer les médecins hospitaliers et libéraux « à la performance » - créer des hôtels hospitaliers : « création d'hôtels hospitaliers adaptables (déversement de patients peu atteints en cas de surchauffe de l'activité) ». C'est-à-dire : pas de réouverture de lits, et maintien des fermetures prévues et du fameux « virage ambulatoire » dont on voit aujourd'hui les effets. ...

Il y a un fil conducteur dans les propositions de la CDC : continuer et aggraver les orientations passées en matière de politique de santé, sans aucun changement de cap, organiser la privatisation de la santé. La porosité totale entre le public et le privé pour la gestion de leurs budgets et de leurs « dettes » est revendiquée...

Source info SNMH FO

Covid 19 : LA FEDERATION FO DES SERVICES PUBLICS ET DE SANTE PORTE PLAINTE !

La fédération FO des Services Publics et de Santé avec ses unions nationales et syndicats nationaux a déposé plainte contre X pour :

-Abstention volontaire de prendre les mesures visant à combattre un sinistre,

-Homicide involontaire, faits commis sur l'ensemble du territoire national depuis décembre 2019,

-Violences involontaires, faits commis sur l'ensemble du territoire national depuis décembre 2019,

- Mise en danger délibérée de la vie d'autrui, faits commis sur l'ensemble du territoire national depuis décembre 2019.

Retrouvez albums, vidéos, photos, tracts, résolutions, déclarations, informations, sur le site de l'UD FO 37 :

<http://37.force-ouvriere.org>

Réseaux sociaux :
<https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37>
<https://www.facebook.com/udfo37>

Adresse postale U.D. F.O. 37:
Maison des syndicats,
La Camusière,
18, rue de l'Oiselet
37550 Saint-Avertin.

«La Gazette Syndicale»

La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

Quatre pages !

Envoyez vos photos, tracts, dessins, points de vue à : lagazettesyndicale@gmail.com